

## Conseil de la Faculté de droit et science politique – Conseil plénier

Date : Lundi 09 décembre 2024

Rédactrice : Luz Stella Gonzalez

39 membres en exercice : 17 présents, 7 représentés.

20 membres de droit et invités : 4 présents

*Présents* : Mme Elisa Baron, M. Matteo Bartolucci, Mme Camille Chasle, M. Pascal Combeau, Mme Barbara Freleteau, M. Régis Frenzel, M. Maxime Ghesquiere, Mme Laetitia Guerlain, Mme Lucie Housseau, M. Hugo Lopes, Mme Léa Morisseau, Mme Isabelle Planquart, Mme Stéphanie Roussel, M. Jean Sagot-Duvauroux, M. Adrien Schu, M. Sébastien Tournaux, Mme Anne-Marie Tournepiche.

*Etaient représentés* : M. Sébastien Artaud, M. Louis Beury, Mme Mathilde Briard, Mme Carolina Cerda-Guzman, Mme Charlotte Claverie-Rousset, Mme Adeline Gouttenoire, M. Jérôme Porta.

*Membres de droit et invités présents* : Mme Priscilla Arquey, Mme Marie-Christine Guillemet, Mme Béatrice Polder, Mme Valérie Pottier.

*Etaient excusés* : Mme Marie Lamarche, M. Jean-Christophe Saint-Pau, M. Julien Tauzin.

M. Combeau, doyen de la Faculté de droit et science politique, ouvre la séance à 15h00.

### **1. Approbation du procès-verbal**

M. Combeau soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 14 octobre 2024.

Le procès-verbal du Conseil du 14 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Validation de la liste des responsables de mentions et de parcours**

En raison du départ en détachement de M. Garrido à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et après avis de l'Institut Léon Duguit, il est proposé que M. Ferreira assure, avec Mme Gervier, la responsabilité pédagogique du master, mention droit public, parcours Droit et pratique des contentieux publics.

- Le Conseil donne un avis favorable à l'unanimité à la modification de la liste des responsables de mentions et parcours.

### **3. Validation des maquettes**

#### *- MI Droit privé approfondi, mention Droit privé*

M. Drouot explique que, lors de la scission de l'ancien master Droit privé approfondi en deux branches, Affaires et Civile, l'option « Innovation et transformation Disrupt Campus », relevant des compétences spécifiques, n'a été proposée qu'aux étudiants du parcours Droit des affaires approfondi. Il demande la correction de cette erreur matérielle par l'intégration de cette option dans la maquette du parcours Droit privé approfondi.

M. Combeau répond à M. Ghesquière concernant l'absence de cours spécifiques de droit de l'environnement dans les maquettes. Il indique qu'un cours de droit de l'environnement existe et qu'il est ouvert aux étudiants relevant de différents parcours de masters. Il ajoute que la Faculté propose, dans son offre de formation, un DU Droit de l'environnement et que, dans le cadre de la refonte des compétences transverses de la licence, il sera proposé une nouvelle UE Transitions. Mme Baron et M. Sagot-Duvaurox précisent qu'en dehors de l'existence spécifique d'un cours de droit de l'environnement, les enseignants peuvent aborder la dimension environnementale dans leurs différents cours dès lors que cet objet est par nature transversal.

➤ La modification de la maquette du M1 Droit privé approfondi est approuvée à l'unanimité.

- ***M1-M2 Droit des échanges euro-méditerranéens (DEEM), mention droit international***

M. Combeau détaille les modifications de maquettes à volume horaire constant :

- Maquette de Master 1

Semestre 1 :

Suppression du TD d'arabe (10h30 TD)

Le TD d'anglais passe de 1 à 2 ECTS

Suppression du cours de Méthodologie juridique (8h CM)

Suppression du cours Droit et migration (12h CM)

Semestre 2 :

Suppression des Universités d'été

- Maquette de Master 2

Semestre 1 :

Le volume horaire du cours de Droit et migrations passe de 12hCM à 24hCM

Suppression du cours d'arabe

Suppression du cours "Enjeux du monde euro-méditerranéen"

Le volume horaire du cours de Droit et migrations passe de 12hCM à 24hCM

Les cours de Droit international de la famille et des personnes/Droit international de la vente sont regroupés en un cours intitulé "droit international privé" avec un volume horaire de 24hCM

Le volume horaire du cours "partenariats publics privés internationaux" passe de 15hCM à 24hCM

Création du cours de droit comparé de la famille 15hCM

Suppression Cycle de conférences d'actualité et Université d'été euro-méditerranéennes

Mme Roussel constate que, concernant l'offre de formation en langues, les maquettes des différents parcours de masters ne sont pas uniformisées : l'anglais est souvent privilégié tandis que d'autres parcours offrent la possibilité de suivre d'autres langues. Elle souhaite une meilleure harmonisation et ajoute que l'option « plurilinguiste » est envisageable pour tous les parcours dans le cadre de la mutualisation.

➤ La modification de la maquette de Master 1 DEEM est approuvée à l'unanimité.

➤ La modification de la maquette de Master 2 DEEM est approuvée à l'unanimité.

- ***M2 Etudes juridiques européennes/M2 Expertise en affaires européennes, mention Droit européen***

M. Combeau rappelle que la nouvelle dénomination du parcours de M1, adoptée lors d'un précédent vote du Conseil, transforme le M1 Études juridiques européenne en M1 Droit européen des droits humains. Les responsables du parcours souhaitent que des modifications soient apportées à la maquette du M2, dans la perspective de son ouverture à la rentrée 2026-2027, sous l'intitulé de M2 Droits européens des droits humains. Ces ajustements visent notamment à renforcer la communication auprès des étudiants.

Les principaux changements sont les suivants :

- Le cours « Immigration et asile », actuellement mutualisé avec le parcours de M2 Expertise en affaires européennes, devient « Droits humains et migrants ».

- Le cours « Droit social et construction européenne » devient « Les droits fondamentaux des travailleurs - Perspective de droit international et européen » et est mutualisé avec le parcours Droit social comparé.

➤ La modification de la maquette de M2 Etudes juridiques européennes est approuvée à l'unanimité.

➤ La modification de la maquette de M2 Expertise en affaires européennes est approuvée à l'unanimité.

- *Parcours de la Mention Droit social*

- Maquettes de Masters 1

M. Tournaux précise qu'en M1 Droit social comparé, l'intitulé du cours « Droit pénal social » est modifié pour devenir « Droit social répressif », afin d'harmoniser l'intitulé avec le contenu du cours mutualisé entre les trois parcours. Par ailleurs, le mémoire du parcours M1 Droit social comparé, qui inclut une mobilité dès la première année, sera réalisé sur deux ans. L'ajout des UE Mémoire au 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> semestre du M1 Droit social comparé permet d'aligner cette maquette sur celle du M1 Enjeux et techniques du droit social.

- La modification de la maquette du M1 Droit social comparé est approuvée à l'unanimité.
- La modification de la maquette du M1 Enjeux et techniques de droit social est approuvée à l'unanimité.
- La modification de la maquette du M1 Droit de l'emploi et de relations sociales est approuvée à l'unanimité.

- Maquettes de Masters 2

Dans la maquette du M2 Droit social comparé, M. Tournaux propose l'ajout d'une matière mutualisée avec le Master DERS au second semestre : l'atelier « Contentieux du travail et de l'emploi ». Par ailleurs, l'intitulé du séminaire « Droit international et européen » devient « Droits fondamentaux des travailleurs - Perspectives de droit international et européen ».

Dans la maquette du M2 Enjeux et techniques du droit social, le séminaire « Droit social international et européen » devient « Droits fondamentaux des travailleurs-Perspectives de droit international et européen ».

- La modification de la maquette du M2 Droit social comparé est approuvée à l'unanimité.
- La modification de la maquette du M2 Enjeux et techniques de droit social est approuvée à l'unanimité.

#### **4. Demandes de subventions**

M. Combeau poursuit en présentant les différentes demandes de subvention.

○ Sur le budget de fonctionnement des masters

- *Association des étudiants du M2 Criminologie*

L'objectif de la demande de subvention de 414 € par l'association des étudiants du M2 Criminologie est de financer un déplacement d'études à Rome du 3 février au 7 février 2025, dans le cadre d'un programme consacré à l'évolution de la justice pénale à travers les siècles.

- La demande de subvention est approuvée à l'unanimité.

- *Association des étudiants du M2 Droit public approfondi*

L'association du M2 Droit public approfondi sollicite une subvention de 419 € sur un budget global de 1318€, destinée à couvrir les frais de leur cérémonie de remise des diplômes.

- La demande de subvention est approuvée à l'unanimité.

- *Association des étudiants du M2 Droit pénal comparé*

L'association *Les pénalistes sans frontières* formulent une demande de subvention de 277,45 € visant à financer la cérémonie de remise des diplômes.

- La demande de subvention est approuvée à l'unanimité.

○ Sur le budget de l'apprentissage – Master

- *Association des étudiants du M2 Action territoriale*

Mme Baron précise que le master Action territoriale, après avoir obtenu l'accord du CFA, sollicite une subvention de 3500 € sur pour un voyage d'études à Paris destiné, notamment, à la visite de certains lieux (Sénat, Conseil constitutionnel...). Ce projet est également subventionné par le FSDIE et des ressources propres.

- La demande de subvention est approuvée avec une abstention.

#### **5. Questions diverses**

M. Combeau annonce qu'un point d'information budgétaire sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil.

Il rappelle que le renouvellement intégral des élus étudiants du Conseil se fera à l'occasion d'une élection qui aura lieu le 28 janvier 2025. Une élection partielle aura lieu le même jour pour le renouvellement d'un siège relevant du Collège A.

Un moment de convivialité sera organisé lors du prochain Conseil de janvier : il sera l'occasion de souhaiter l'arrivée dans l'équipe de M. Drouot et de remercier les élus étudiants de leur implication.

M. Combeau souhaite aux membres du Conseil de très bonnes fêtes de fin d'année et leur donne rendez-vous en 2025.

Il clôt la séance à 15h59.